

*Plume
Arelle
SN → papier*

CONSEIL
PRÉVENTION
CONCOURS
CARRIÈRES
EMPLOI



20211213 ARH Jof8

Le Président du Comité Technique
Paritaire Intercommunal
à

Monsieur le Maire
Mairie de Raimbeaucourt
BP 20946

59509 RAIMBEAUCOURT

Lille, le 25 novembre 2021

Nos réf. : MD/MI/MV/TC/IB

Affaire suivie par : M. CABAREZ et Mme BIGOTTE (03.59.56.88.53 - ct-chsct@cdg59.fr)

Objet : Avis du CTPI

Monsieur le Maire,

Suite au défaut de quorum du 8 octobre 2021, le Comité Technique Paritaire Intercommunal s'est réuni le 18 octobre 2021.

Le collège des représentant·es de l'administration ainsi que le collège des représentant·es du personnel ont émis un avis favorable à votre dossier relatif à la mise en place du règlement intérieur.

Conformément à l'article 31 du décret n° 85-565 du 30 mai 1985 modifié relatif aux comités techniques paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, les comités techniques doivent être informés des suites données à leurs avis. A ce titre, je vous serais reconnaissant de nous transmettre une copie de la délibération de l'organe délibérant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma haute considération.

Pour le Président du Cdg59 et par délégation,
L'Administrateur Délégué

Michel DECOOL
Président du Syndicat Intercommunal
d'Énergie des Communes de Flandres